

# L'ECHO DU LIGNON



L'Ombre de la scène : les acteurs



L'Ombre de la scène en assemblée



L'Ombre de la scène : les acteurs saluent la salle

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2017

N°7





**Nouveaux équipements à la Pétanque**



**8 mai : lecture du message par le CMJ**



**8 mai : le public à la commémoration**



**ACP : les organisateurs de la belote**



**Amicale Boule : les administrateurs**



**Baptême de l'air pour les futurs collégiens**



**FNACA : dégustation de bugnes**



**8 mai : le public au vide-grenier**

# SOMMAIRE

La vie poncinoise en images	page 1
Sommaire	page 2
Mot du Maire	page 3
<b><u>Comptes-rendus des réunions du Conseil</u></b>	
• Réunion du 26 janvier 2017	pages 4 à 5
• Réunion du 16 mars 2017	pages 6 à 10
• Réunion du 5 avril 2017	pages 11 à 12
• Réunion du 29 mai 2017	pages 13 à 14
Association Culturelle Poncinoise	pages 15 à 16
Bibliothèque-École de musique de Poncins	page 17
La vie poncinoise en images	pages 18 à 25
L'Ombre de la Scène	page 26
Fanfare St Germain-Laval-Poncins	page 27
Comptes de la commune	pages 28 à 35
Défibrillateur	page 36
Informations municipales	pages 37 à 38
Fête des mères et accueil des nouveaux poncinois	page 39
Enquête complémentaire santé	page 40
Mémento pratique	page 41
La vie poncinoise en images	pages 42 à 43

**Couverture : L'Ombre de la scène**

Bulletin édité par la Mairie de Poncins  
Directeur de la Publication : Julien Duché



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette période estivale, et afin de vous ressourcer, nous vous souhaitons de profiter de ces moments privilégiés en famille, entre amis, collègues.

Le **projet de l'école** suit son cours. Le dossier du permis de construire est à l'instruction, la commune est convoquée à la commission de sécurité pour ledit projet. Vu l'augmentation des effectifs scolaires, la transformation **du préau en salle de classe et la création de deux nouveaux préaux (un dans chaque cour)** sont devenues une nécessité. **Sous le préau de la cour des « primaires » seront installés des WC.**

Le **recensement** a eu lieu du jeudi 19 janvier au 18 février. **Il devrait donner ses résultats dans quelques semaines**

Grace au travail des bénévoles d'associations et au personnel communal affecté à l'école et à la cantine, les activités périscolaires (**TAP**) se sont déroulées de manière satisfaisante. Nos remerciements vont à tous ces intervenants (bénévoles ou pas) et à ceux qui planifient les diverses activités.

La même organisation est **reconduite pour l'année scolaire 2017/2018**

Le **Plan d'adressage de la commune** est pratiquement achevé. Bientôt vous serez informés des formalités à accomplir avec ces nouvelles adresses.

Le **site internet de la commune** fonctionne bien. De nombreuses personnes le parcourent ou nous questionnent par l'intermédiaire du site.

Si vous avez besoin de renseignements, **contactez-nous, écrivez-nous, prenez rendez-vous**, nous sommes toujours à votre écoute.

Cordialement.

Le Maire

Julien Duché

Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

**Réunion du conseil municipal de PONCINS  
du jeudi 26 janvier 2017**

Séance Publique.

Mr Patrick LASSABLIERE, Mme Nathalie DUBOEUF et Mme Catherine GIGOT sont absents excusés et ont donné respectivement pouvoir à Mr Christian COUTURIER, Mr Bernard FOYATIER et Mr Adrien SIMON.

Mme Marlène BERTHON et Mr Régis CHARNAY sont absents.

En début de séance, Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'une délibération concernant l'acceptation d'un chèque de 6 100 € des assurances MMA IARD pour le remboursement de la tondeuse volée, a été rattachée à la réunion du mercredi 14 décembre 2016.

**1. Compte rendu de la réunion du mercredi 14 décembre 2016.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du mercredi 14 décembre 2016.

**2. Mise en place du Document Unique (DU) avec le Centre de Gestion de la Loire**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 impose aux collectivités territoriales la rédaction d'un document en matière d'hygiène et de sécurité nommé document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le Centre de Gestion de la Loire propose un accompagnement mutualisé à l'élaboration du document unique.

Le Fonds National de Prévention de la CNRACL peut subventionner des actions visant à réduire les risques professionnels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'élaborer le document unique avec l'aide du Centre de Gestion de la Loire et de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse des dépôts et consignations gestionnaire du Fonds National de Prévention.

**(Délibération n° 26-01-2017 - 1)**

### **3. Indemnités des Agents Recenseurs**

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, les indemnités des Agents Recenseurs, à savoir :

- 1.72 € par habitant
- 1.13 € par logement
- 150 € de forfait déplacement

**(Délibération n°26-01-2017-2)**

### **4. Répartition de l'actif du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire du PAYS d'ASTRÉE**

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire du Pays d'Astrée, il y a lieu de délibérer sur l'affectation du solde restant soit 567.98 €.

Il est proposé que ce solde soit versé à la commune de SAINT ETIENNE LE MOLARD.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**(Délibération n°26-01-2017-3)**

### **4 - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'agrandissement de l'école**

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la DETR pour le projet d'agrandissement de l'école.

**(Délibération n° 26-01-2017 - 4)**

### **5 - Informations diverses**

- Remise des prix concours fleurissement départemental samedi 11 février à ROANNE.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la population municipale est de 965 habitants et la population totale 984 habitants.
- Copie du courrier de Mr Jean-Yves CHARBONNIER, Maire de SAINT GALMIER, adressé à Mme Monique GIRARDON, Présidente de la CCPSG.
- Courrier de Monsieur le Sous-Préfet suite au mail de Monsieur Roger SAINT POL concernant le raccordement assainissement des habitants des Varennes à la station de l'Olme à CLEPPÉ et le tarif de l'eau.

### **6. Réunions**

**Jeudi 2 février 2017 : réunion bilan téléthon**

**Jeudi 23 février 2017 : Réunion de la commission des finances à 20h30**

**Jeudi 16 mars 2017 : Réunion du Conseil municipal à 20h30**

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 30 janvier 2017

Le Maire

Julien DUCHÉ

Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

Réunion du conseil municipal de PONCINS  
du jeudi 16 mars 2017

Séance Publique.

Monsieur Jean-Marc DELEURENCE est absent excusé et a donné pouvoir à Monsieur Adrien SIMON.

Madame Catherine GIGOT est absente excusée.

Monsieur Patrick LASSABLIERE, Madame Marlène BERTHON et Monsieur Régis CHARNAY sont absents.

**1. Compte rendu de la réunion du jeudi 26 janvier 2017.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du jeudi 26 janvier 2017.

**2. Approbation du compte de gestion 2016 du budget de la commune**

Le compte de gestion 2016 du budget de la commune, établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. (*Délibération n°16-03-2017 - 1*)

**3. Approbation du compte de gestion 2016 du budget assainissement**

Le compte de gestion 2016 du budget assainissement établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. (*Délibération n°16-03-2017 - 2*)

**4. Approbation du compte administratif 2016 du budget de la commune**

Recettes de fonctionnement	545 993.10 €	
Dépenses de fonctionnement	493 019.28€	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>52 973.82 €</b>	
Report exercice antérieur	467 960.16 €	
Report solde CCAS	6 375.88 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>520 933.98 €</b>

Recettes d'investissement	55 901.22 €	
Dépenses d'investissement	143 513.02 €	
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>- 87 611.80 €</b>	
Excédent antérieur	166 357.11 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>78 745.31 €</b>
<u>Restes à réaliser</u>		
Dépenses investissement		12 846.64 €
Recettes investissement		6 400.00 €

Le compte administratif du budget communal est approuvé à l'unanimité.  
(Délibération n° 16-03-2017 - 1)

#### 5. Approbation du compte administratif 2016 du budget assainissement

Recettes d'exploitation	70 514.21 €	
Dépenses d'exploitation	57 685.81 €	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>12 828.40 €</b>	
Report exercice antérieur	82 013.01 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>94 841.41 €</b>

Dépenses d'investissement	31 615.33€	
Recettes d'investissement	26 670.17€	
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>- 4 945.16 €</b>	
Excédent antérieur reporté	164 175.47 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>159 230.31 €</b>

Le compte administratif du budget assainissement est approuvé à l'unanimité.  
(Délibération n° 16-03-2017 - 2)

#### 6. Affectation des résultats du budget de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 78 745.31 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 520 933.98 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal. (Délibération n°16-03-2017 - 1)

#### 7. Affectation des résultats du budget assainissement

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 159 230.31 € en recette investissement (compte 001) et la somme 94 841.41 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement. (Délibération n° 16-03-2017 - 2)



## 8. Vote des subventions 2017

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

• ADAPEI	110 €
• ADMR Pays d'Urfé	250 €
• A l'Ombre de la Scène	150 €
• Amicale Boule	150 €
• Amicale Classe 64	15 €
• Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
• Association des Paralysés de France	50 €
• Association Roannaise Pour l'Apprentissage	60 €
• Atlas de la biodiversité	200 €
• Autisme Forez	50 €
• CFA BTP	30 €
• CFA Les Mouliniers	30 €
• Club Handisport	100 €
• Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
• Comité de la Foire	150 €
• Comité des Fêtes	1 500 €
• Comité des Fêtes (vin d'honneur)	150 €
• Comité soutien Centre Hospitalier	200 €
• Croix Rouge de FEURS	50 €
• Docteur Clown	50 €
• Espoir Forez	50 €
• Fanfare	350 €
• FNACA	100 €
• Football Club de la Plaine	350 €
• Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
• KEUR d'AFRIQUE	80 €
• Lycée des Monts du Lyonnais	30 €
• Pétanque Poncinoise	150 €
• Prévention routière	20 €
• Rats musqués	180 €
• Roses de Noël	50 €
• Sou de l'école	1 100 €
• SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
• Tennis Club Poncinois	150 €
• USEP	100 €
• Vie Libre	100 €

## **9. Plan d'adressage - Validation des noms des voies**

Dans le cadre du plan d'adressage, Monsieur le Maire explique qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux différentes voies de la commune. Il présente la liste qui a été établie et qui comprend 55 noms.

Après discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité, les noms des voies  
(*Délibération n° 16-03-2017 - 3*)

## **10. CLECT - Désignation d'un représentant**

Monsieur le Maire fait savoir que pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), il est nécessaire de désigner un représentant.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Monsieur Julien DUCHÉ, délégué titulaire et Monsieur Bernard FOYATIER, délégué suppléant.

(*Délibération n° 126-03-2017 - 4*)

## **11. Non transfert de la compétence PLU à la communauté de communes FOREZ EST**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes de Forez Est.

(*Délibération n° 16-03-2017 - 5*)

## **12. Convention avec le Département pour l'Assistance Technique pour les communes rurales en matière de voirie.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département pour l'assistance technique en matière de voirie communale.

(*Délibération n°16-03-2017 - 6*)

## **13. Indemnités des élus**

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise le 10 avril 2014 fixant les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes sur l'indice 1015.

L'indice brut terminal ayant changé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est nécessaire de valider ce nouvel indice.

(*Délibération n° 16-03-2017 - 7*)

## 14. Courriers

- ✓ de Monsieur ARDAILLON Jean-Christophe et Madame TAÏRI Norma sollicitant une participation financière pour le déplacement d'un poteau ORANGE situé à l'entrée de leur parcelle à Vizézy.
  - ✓ de Monsieur THIOLLIER Michel relatif au chenil de Madame Catherine GIGOT.
  - ✓ de Sophie ROBERT, Conseillère Régionale, relatif aux aides de la Région.
  - ✓ de Jean-Claude TISSOT, maire de St Marcel-de-Félines et Vice-président à la communauté de communes de Forez Est :
    - ↳ annonçant sa candidature aux Sénatoriales,
    - ↳ invitant les élus à une réunion le jeudi 13 avril 2017 à 18h30 à FEURS.
  - ✓ de Paul SALEN, Député, relatif à :
    - ↳ une demande concernant la baisse des dotations
    - ↳ \*annonçant sa candidature aux législatives.
- Club de Pêche Sportive Forez Velay : Trophée du Lignon le samedi 20 mai à 18h30.
- Faire part de mariage de Pierre Lou Gautier de Breuvand et Priscille de Parscau du Plessix.

## 15. Informations

- Nouvelles procédures d'instruction des cartes nationales d'identité à compter du 21 mars 2017.

## 16. Réunions

Commission finances : Jeudi 30 mars 2017 à 20h30

Réunion du conseil municipal : **Mercredi 5 avril 2017 à 20h30**

**Visite de Monsieur le Sous-Préfet le jeudi 23 mars 2017 de 14 h à 17 h**

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 17 mars 2017

**Le Maire**

**Julien DUCHÉ**

Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

Réunion du conseil municipal de PONCINS  
du mercredi 5 avril 2017

Séance Publique.

Absents excusés : Mme Catherine GIGOT qui a donné pouvoir à Mr Adrien SIMON.  
Absents : Mr Patrick LASSABLIERE, Mme Marlène BERTHON et Mr Régis CHARNAY.

**1. Compte rendu de la réunion du jeudi 16 mars 2017.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du jeudi 16 mars 2017.

**2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation	:	6.49 %
- Taxe foncière bâti	:	8.64 %
- Taxe foncière non bâti	:	28.46 % (délibération n° 05-04-2017 - 1)

**3. Vote du budget communal 2017**

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif 2017 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	:	912 973 €
Section d'investissement	:	463 972 €

**4. Vote du budget assainissement 2017**

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2017** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	:	153 086 €
Section d'investissement	:	245 901 €



## 5. Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de l'école

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour le projet d'agrandissement de l'école.

(Délibération n° 05-04-2017 - 2)

## 6. Choix du bureau d'études pour la mission de contrôle technique, Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de l'école

Le conseil municipal, choisit, à l'unanimité, le bureau d'études SOCOTEC pour la mission de contrôle technique, Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de l'école, pour un montant de 4 505 € HT.

(Délibération n°05-04-2017 - 3)

## 7. Courriers

- de remerciements de Monsieur le Sous-Préfet suite à sa visite à PONCINS.
- De l'association Keur d'Afrique remerciant pour la subvention de 2016 et sollicitant une nouvelle subvention pour 2017. Une subvention de 80 € est accordée.
- Du Conseil Départemental félicitant la commune pour son fleurissement.
- D'ORANGE concernant la dépose de la cabine téléphonique.
- De Nicolas POIRIEUX se présentant aux élections législatives avec Marianne GIANELLA comme suppléante.
- 

## 7. Formation pour l'utilisation du défibrillateur

Une formation pour l'utilisation du défibrillateur est programmée la samedi 10 juin 2017, de 10 h à 12 h.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 19 mai 2017.

## 12. Réunions et manifestations

- Conseil municipal : **Lundi 29 mai 2017 à 20 h 30**
- Conseil municipal Jeunes : La réunion du vendredi 14 avril est reportée au mardi 18 avril 2017 à 17h45
- Commission fleurissement : **Mardi 18 avril 2017 à 10 h**
- Soirée fleurissement : **Mardi 9 mai 2017 à 20h30**

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 6 avril 2017

**Le Maire**

**Julien DUCHÉ**

Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

Réunion du conseil municipal de PONCINS  
du lundi 29 mai 2017

Séance Publique.

Absentes excusées : Mme Catherine GIGOT qui a donné pouvoir à Mr Adrien SIMON et Mme Cathy EYRAUD qui a donné pouvoir à Mr Bernard FOYATIER

Absents : Mr Patrick LASSABLIERE, Mme Marlène BERTHON et Mr Régis CHARNAY.

**1. Rajout à l'ordre du jour**

En début de séance Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'un autre point est à rajouter à l'ordre du jour, à savoir : une demande de subvention au conseil départemental pour la fourniture et l'installation du matériel de cantine.

Le montant de cet aménagement s'élève à 10 871.20 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le conseil départemental pour l'attribution d'une subvention. (Délibération n° 29-05-2017 - 1)

**2. Compte rendu de la réunion du mercredi 5 avril 2017.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du mercredi 5 avril 2017.

**3. Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de l'école**

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental (dans le cadre du COCA) pour le projet d'agrandissement de l'école. (Délibération n° 29-05-2017 - 2)

**4. Tirage au sort des jurés d'assises**

Le conseil municipal désigne 3 personnes, par tirage au sort sur la liste électorale, pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises.

## 5. Approbation de la convention opérationnelle entre la commune - EPORA - Loire Habitat.

Monsieur le Maire présente la convention opérationnelle entre la commune, Loire Habitat et EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) qui a pour objet de déterminer les modalités de la coopération publique pour la réalisation du projet de logements sur la parcelle de la cure.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette convention.

(Délibération n° 29-05-2017 - 3)

## 6. Approbation de la convention de la protection juridique entre l'AMF 42 et la commune.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la nouvelle convention de la protection juridique entre l'AMF 42 et la commune.

(Délibération n° 29-05-2017 - 4)

## 7. Désignation des délégués du Conseil municipal à diverses associations.

Le Conseil Municipal procède à la désignation des différents délégués et suppléants le représentant dans de nouvelles associations, à savoir :

Associations	Titulaires	Suppléants
A l'Ombre de la Scène	Nadine MICHEL	Jean-Marc DELEURENCE
Keur d'Afrique	Bernard FOYATIER	Marilyne CHEMINAL
Zumba	Nathalie DUBOEUF	René REYNAUD

(Délibération n° 29-05-2017 - 5)

## 8. Informations

- Notification de la DETR pour les travaux de l'école : 33 060 €.
- Transformation de l'association « Office de Tourisme des Montagnes du Matin » en « Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin ».

## 9. Réunions et manifestations

- Formation défibrillateur : samedi 10 juin 2017 à 0 h
- Commission bulletin : lundi 12 juin 2017 à 18 h
- Fête des Mères et des nouveaux arrivants : samedi 17 juin 2017 à 10h30
- CPNA - coupe de PONCINS : samedi 24 juin 2017 à 11 h.
- Soirée avec intervenants aux TAP : Mardi 4 juillet 2017 à 18h30
- Conseil municipal : **Lundi 10 juillet 2017 à 20 h 30**
- Concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison : samedi 2 septembre 2017 à 14 h à BOEN SUR LIGNON.

A PONCINS, le 30 mai 2017

Le Maire Julien DUCHÉ

# ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

## Samedi 10 mars « Concours de Belote »

La commission Belote a organisé son concours de Belote interadhérents : 68 personnes ont joué soit 34 doublettes. Les premiers ont gagné un voyage d'une journée, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> se sont vus attribuer 1 repas dans une auberge, puis le 4<sup>ème</sup> lot un bon d'achat. Toutes les autres doublettes ont été récompensées par un saucisson à cuire.

La journée s'est terminée par un casse-croûte bien copieux en trinquant au verre de l'amitié : 85 personnes y ont participé.

## Samedi 22 avril 2017 « Marche semi-nocturne »

65 personnes dont 47 adhérentes à l'ACP se sont retrouvées pour partager une marche lors d'une belle journée ensoleillée avec une superbe vue du « Pont Marteau » à Ste Colombe-sur-Gand puis par un repas très copieux et bien apprécié au « Relais St Cyprien » à St Cyr-de-Valorges lors de la marche semi-nocturne organisée le 22 avril.

Deux circuits étaient proposés avec une pause « apéritif » préparée soigneusement par la commission « Marche »

## Lundi 7 au samedi 10 juin 2017 Voyage au « Puy du Fou » et Val de Loire

L'ACP a encore atteint son objectif, celui d'un beau voyage de quatre jours du 7 au 10 juin 2017 qui débuta par son petit-déjeuner copieux pris sur la route, puis une visite guidée du château de Villandry et de ses splendides jardins. Durant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jour, nous avons découvert le grand parc du Puy du Fou pour y traverser des siècles d'histoire (époque gallo-romaine, moyen-âge, renaissance, guerres mondiales). Ce lieu fabuleux nous a également émerveillés par ses spectacles nocturnes « les Orgues de Feu » et surtout « la Cinéscénie » qui, par ses jeux de lumières et ses milliers de figurants costumés, est un événement d'une immense beauté. Notre dernière journée se déroula à Saumur par la visite des caves d'Etienne Bouvet Ladubay avec dégustation de ses pétillants. Le déjeuner se fit dans un restaurant en cave troglodyte où nous avons dégusté les fouées à volonté et comme à son habitude le séjour se termina par sa pause casse-croûte le soir du retour !!! Il ne restera que de bons souvenirs de ce **séjour inoubliable**.



## Samedi 17 juin 2017 Concert « Mélodie » en l'Eglise de Poncins

La Chorale « MELODIE » et l'ACP ont eu grand plaisir de chanter en l'Eglise de Poncins à l'occasion de leur concert d'été dirigé par Clément Grolet devant un grand nombre de personnes venu les applaudir chaleureusement.

A la fin du concert le verre d'amitié accompagné de bons toasts et gâteaux préparés par les choristes a rassemblé toute l'assistance pour trinquer aux 30 ans de Mélodie et à l'été.

## Dimanche 2 juillet 2017 « Journée Détente »

Une belle journée organisée par la commission qui a démarré par une marche ainsi qu'une pause casse-croute avec des toasts à savourer, ensuite repas tiré du sac sous le préau de l'école et sans oublier la « traditionnelle sangria » préparée par les organisateurs.

L'après-midi était occupé à jouer aux boules, belote et scrabble et qui s'est terminée par le casse-croute sans oublier le verre de sangria.

Le beau temps était bien présent et ce fut une très belle journée à renouveler.

### Prochaines manifestations :

Le voyage d'un jour aura lieu à Annecy : le jeudi 7 septembre 2017.

La journée automnale : le 8 octobre 2017

Assemblée Générale : le 17 novembre 2017

Reprises des activités en septembre :

N'hésitez pas à prendre contact avec les Responsables d'activités :

<b>Belote à 14h30</b>	<b>: Bernadette</b>	<b>MOREL</b>	<b>04 77 27 81 66</b>	<b>(5 septembre)</b>
<b>Mélodie à 18h</b>	<b>: Jeannette</b>	<b>BORY</b>	<b>04 77 27 82 01</b>	<b>(13 septembre)</b>
<b>Mycologie</b>	<b>: Pascal</b>	<b>SERRAILLE</b>	<b>06 30 71 07 22</b>	
<b>Tarot</b>	<b>: Christian</b>	<b>DELORME</b>	<b>04 77 27 80 18</b>	
<b>Scrabble</b>	<b>: Maggy</b>	<b>NOAILLY</b>	<b>04 77 27 86 68</b>	
<b>Travaux manuels</b>	<b>: Claudette</b>	<b>PLANCHE</b>	<b>04 77 27 87 33</b>	
<b>Marche</b>	<b>: Jean-Marc</b>	<b>BOURG</b>	<b>06 87 90 27 15</b>	

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été. Vous nous retrouvez à la rentrée pour passer d'agréables moments en participant à nos activités et à nos manifestations.

Elisabeth THELISSON  
Présidente de l'Association Culturelle Poncinoise

# **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE PONCINS**

La bibliothèque de Poncins au service des Poncinois

Depuis sa création il y a une dizaine d'années, la bibliothèque de Poncins ne cesse de se développer. Cela veut dire que le nombre de lecteurs ne cessent de croître. Pour cela, les bénévoles s'emploient à satisfaire leur clientèle avec une priorité absolue pour les enfants. Lesquels trouvent en ces lieux de quoi satisfaire leur curiosité et salivent devant un livre comme devant une friandise, sans en supporter les inconvénients. Au contraire, tout n'est que bénéfique. C'est pourquoi l'investissement personnel réalisé au niveau des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) n'est pas vain. Il ne peut pas l'être.

Puis, il y a les adultes. Et contrairement à certaines idées reçues, les lecteurs, et en d'autres temps l'électeur, fait (font) leur choix parmi un éventail très large. La littérature locale remporte les faveurs mais d'autres créneaux s'offrent à tous. L'histoire, bien sûr ! Mais aussi les BD (Bandes Dessinées), les voyages, .... Jusqu'à présent, nous avons su satisfaire toutes les demandes.

Ce n'est pas tout. Il y a mieux ! Tout ce qui est numérique comme les e-book, la musique sur CD ou les revues en tous genres. Vous n'imaginez pas les ressources disponibles.

Au-delà de ces aspects culturels, la bibliothèque souhaite faire de ses locaux un lieu d'échanges et de rencontres au-delà des aspects traditionnels. Nous nous y employons. Cela nécessite parfois une remise en cause d'habitudes ancestrales dans la gestion au quotidien. C'est au profit de la satisfaction du plus grand nombre.

Enfin, le temps fort de l'année 2017 a été le spectacle offert par Théophile Hardy avec contribution de la mairie. Un spectacle qui a su émerveiller les enfants en matinée et les adultes en soirée. Pour 2018, la réflexion est en cours.

Guilaine Saint Pol

## **École de Musique de Poncins**

Atout cœur pour l'École de Musique de Poncins.

Fidèle à ses ambitions et respectueuse de son attachement à la politique culturelle, l'École de Musique de Poncins a poursuivi son œuvre pédagogique accessible à tous. Rappelons que ses cours sont gratuits et de qualité, car sanctionnés par les examens du Conseil Départemental. Et on peut se féliciter de tous ces musiciens qui trouvent concrétisation à l'apprentissage au sein des rangs de la fanfare locale et autres phalanges musicales avoisinantes.

L'orchestre « les Cuivres de Poncins » est l'émanation de l'EMP. Il privilégie la rigueur pédagogique à l'abondance de production. Il porte haut les couleurs locales en des lieux aussi prestigieux que l'abbatiale de St Bonnet le Château ou tout dernièrement au Pic de Montverdun. Il contribue à rétablir du lien social aux aînés en EPAHD lors des fêtes de fin d'année. Et les jeunes de l'école publique à Poncins bénéficient d'actions de découverte et de sensibilisation au sein des TAP (Temps d'Activité Périscolaires).

Enfin, il n'oublie pas ses racines. Elles sont poncinoises. Le prochain concert de l'EMP est prévu le samedi 29 octobre en l'église de Poncins. Ne l'oubliez pas !

Roger Saint Pol





**Les bugnes au Scrabble de l'ACP**



**Journée détente de l'ACP**



**Chasse aux œufs du Comité des Fêtes**



**Chasse aux œufs du Comité des Fêtes**



**Sortie de repas de la Pétanque Poncinoise à la Valette**





Vainqueurs du challenge Christian Delorme



Comité de la Foire : préparation de la Foire



Inter CMJ en réunion à Poncins



Mélo die en concert à l'église



Remise de dictionnaires aux futurs collégiens





Départ de Véronique Bernamont



L'ACP au restaurant



Lâcher de ballonnets du 14 juillet



La Fanfare en concert



La Fanfare en concert



Foire aux cerises : l'ancien matériel



Foire aux cerises : les officiels





**Les élus du CMJ à la Foire**



**Foire : lecture du palmarès**



**Les bénévoles de la bibliothèque**



**Pétanque : assemblée générale**



**FNACA : retour du repas**



**Sylvain Duillon, nouveau président de la Pétanque Poncinoise**



**Le char à banc fleuri**



**FNACA : challenge Couzon-Rouchon**





**Les triplés de la fin d'année 2016**



**CPNA : remise des récompenses**



**CPNA : J François Chauve a gagné**



**Tennis Club : les stagiaires médaillés**



**Les acteurs de l'Ombre de la scène**



**Pique-nique de l'Amicale Classe 64**



**Fête des mères et nouveaux poncinois**









**M. le Sous-Préfet en visite au scrabble**



**Que de belles fleurs !**



**La troupe de l'Ombre de la scène**



**Les choristes de Mélodie**





**Formation au défibrillateur**



**La Fanfare au départ**



**Visite de M. le Sous-Préfet**



**Les classards vendent des gâteaux**



**Soirée fleurissement communal**

## L'Ombre de la Scène

Fière du succès lors des représentations de la pièce de théâtre « Tata où t'es ? », la troupe l'Ombre de la Scène prépare une nouvelle saison théâtrale.

En effet c'est près d'un millier de personnes qui a découvert cette pièce et applaudi les comédiens amateurs - mais expérimentés pour la plupart - lors de représentations à Pralong, Saint-Didier-Sous-Rochefort, Palogneux, Arthun, au Théâtre du Forum de Feurs, toujours au bénéfice d'associations locales ou agissant pour le bien être humanitaire.

Dans notre commune, la salle était comble le samedi soir et fort bien remplie le dimanche après-midi ; sans hésitation, ces deux représentations se feront à nouveau pour satisfaire deux publics : celui qui n'hésite pas à sortir le samedi et celui, plus familial et des aînés, qui préfère le dimanche après-midi.

La troupe a un peu évolué cette année, certains ont décidé de ne pas jouer pour diverses raisons personnelles sans toutefois quitter l'association et, en gardant à l'idée qu'ils monteront à nouveau sur scène un peu plus tard.

D'autres comédiens amateurs se sont ajoutés à la troupe.

Après lecture de nombreux textes une nouvelle pièce a été choisie toujours en gardant à l'esprit : la détente, l'humour, la surprise et bien sur la convivialité.

Si nous ne dévoilons pas ici le titre et l'histoire de cette comédie, on peut déjà donner une idée de l'intrigue.

La location d'un appartement en direct à des particuliers pour passer ses vacances est devenu à la mode, ce que font nos deux héros et leurs amis. Comme on peut l'imaginer, ils iront de surprises en surprises, de quiproquo en rebondissements.

Les huit comédiens profitent des vacances pour apprendre leurs rôles avant de reprendre les répétitions du vendredi soir dès début septembre. Afin d'être prêts pour les représentations qui auront lieu entre février et avril 2018, les dates restant à fixer.

L'activité d'une troupe de théâtre amateur est constante et nécessite des locaux que la municipalité met à sa disposition. Nous tenons à la remercier pour son soutien.

Christine Merigneux, présidente

Philippe Marechet, trésorier

Jacqueline Couturier, secrétaire

Page facebook : l'ombre de la scène

E-mail : [ombredelascene@gmail.com](mailto:ombredelascene@gmail.com)

## Fanfare St Germain-Laval Poncins

Ce début d'année, beaucoup de travail pour préparer « la Nuit des Harmonies » au palais des spectacles de Saint Etienne le 19 mai.

Nous avons joué tout d'abord six morceaux avec la Lyre Montbrisonnaise et la Réserve Citoyenne de St-Just-St-Rambert.

Ensuite deux morceaux d'ensembles ont réuni les dix sociétés présentes soit environ 380 musiciens.

Nous vous les ferons découvrir pour la prochaine Sainte Cécile.

La première partie de la saison fut bien remplie avec pratiquement une prestation par semaine, les plus remarquables : le concert pour le combat de Lola à Feurs, La Fête du Lycée de Ressins à Nandax, les Corsos de la St-Jean à Panissières et Retournac.

La deuxième partie de la saison s'annonce également bien puisqu'en septembre, tous les week-ends sont déjà occupés.

Bien sûr, si des musiciens confirmés ou débutants veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Les répétitions se passent à la salle de musique au-dessus de la mairie de Saint-Germain-Laval, les **vendredis à 20H30**.

Vous pouvez trouver davantage d'informations sur notre site : « [claude.pardon.pagesperso-orange.fr/fanfare/](http://claude.pardon.pagesperso-orange.fr/fanfare/) » ou la page face book « **Fanfare de Saint-Germain-Laval/Poncins** »

Notre concert de Ste Cécile aura lieu à Saint Germain Laval :

**le samedi 25 novembre.**

Le Président

Claude Pardon

## Résultats d'exécution des Budgets 2016

<u>Budget commune</u>		Résultat clôture 2015	Recettes 2016	Dépenses 2016	Résultat exercice 2016	Résultat clôture 2016
<b>Investissement</b>		166 357,11	55 901,22	143 513,02	-87 611,80	78 745,31
<b>Fonctionnement</b>		467 960,16	545 993,10	493 019,28	52 973,82	520 933,98
<b>Total</b>		<b>634 317,27</b>	<b>601 894,32</b>	<b>636 532,30</b>	<b>-34 637,98</b>	<b>599 679,29</b>

<u>Assainissement</u>		Résultat clôture 2015	Recettes 2016	Dépenses 2016	Résultat exercice 2016	Résultat clôture 2016
<b>Investissement</b>		164 175,47	26 670,17	31 615,33	-4 945,16	159 230,31
<b>Fonctionnement</b>		82 013,01	70 514,21	57 685,81	12 828,40	94 841,41
<b>Total</b>		<b>246 188,48</b>	<b>97 184,38</b>	<b>89 301,14</b>	<b>7 883,24</b>	<b>254 071,72</b>



## BP 2017 Dépenses de Fonctionnement

		Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
60611	Eau et assainissement	8 000	4 780,00	8 000
60612	Energie-électricité	45 000	22 201,74	45 000
60622	Carburants	5 000	2 130,69	5 000
60631	Fournitures d'entretien	3 000	3 156,08	4 000
60632	Fournitures de petit équipement	6 000	5 022,72	6 000
60636	Vêtements de travail	1 000	637,93	1 000
6064	Fournitures administratives	3 000	1 820,87	3 000
6065	Livres, disques, cassettes	2 000	848,43	1 000
6067	Fournitures scolaires	6 500	6 761,23	7 000
6135	Locations mobilières	3 000	2 175,00	3 000
61521	Entretien de terrain	2 000	560,67	2 000
61522	Entretien chauffage église		788,06	
615221	Entretien de bâtiments chauffage église	30 000	20 721,40	31 000
615231	Entretien de voirie	30 000	12 616,63	28 000
61551	Entretien matériel roulant	7 000	5 284,86	7 000
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000	358,41	2 000
6156	Maintenance	8 000	5 409,65	8 000
6161	Primes d'assurance	8 000	9 573,98	10 000
6182	Documentation générale et technique	1 000	137,90	1 000
6184	Versements à des organismes de formation	3 000		2 000
6188	Autres frais divers	1 000	141,00	1 000
6218	Personnel extérieur			10 000
6225	Indemnités comptable et régisseur	1 000	477,01	1 000
6226	Honoraires	4 000	3 853,00	4 000
6227	Frais d'actes de contentieux		325,14	1 000
6228	Divers	4 383	3 541,32	4 000
6231	Annonces et insertions	8 000	2 508,00	5 000
6232	Fêtes et cérémonies	10 000	8 504,28	10 000
6238	Archivage et reliures	2 000	466,42	2 000
6247	Transports collectifs	1 000	1 031,00	1 000
6256	Missions	1 000	70,00	1 000
6257	Réceptions	1 000	651,00	1 000
6261	Frais d'affranchissement	1 000	694,00	1 000
6262	Frais de télécommunication	5 000	3 788,27	5 000
6281	Cotisations	1 000	491,12	1 000
6283	Frais de nettoyage de locaux	5 000	1 960,16	4 000
63512	Taxes foncières	2 000	1 611,00	2 000
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>220 883</b>	<b>135 098,97</b>	<b>228 000</b>

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 500	2 283,85	2 500
6338	Autres impôts et taxes	1 000	458,42	1 000
6411	Rémunération principale PT	130 000	101 198,00	130 000
6413	Rémunération principale PNT	58 000	55 959,26	60 000
6416	Emplois d'insertion		46,73	
64168	Autres emplois d'insertion	10 000	204,69	
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000	30 779,26	35 000
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	35 000	31 360,50	35 000
6454	Cotisations ASSEDIC	3 500	3 597,46	4 000
6455	Cotisations Assurances Personnel	12 000	8 142,15	12 000
6458	Cotisations autres organismes MNT	1 000	720,00	1 000
6475	Médecine du travail	1 000	870,71	1 000
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>284 000</b>	<b>235 621,03</b>	<b>281 500</b>
6531	Indemnités élus	30 000	28 989,66	30 000
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 500	2 329,50	2 500
6534	Cotisations sécurité sociale part patronale Élus	6 000	4 282,14	5 000
6535	Formation élus		293,04	500
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000		
6553	Service d'incendie	17 107	17 107,00	17 107
65541	Contribution organismes regroupés	25 000	15 955,95	20 000
65738	Autres organismes publics		405,00	500
6574	Autres organismes droit privé	14 000	11 225,00	12 000
658	Charges subvention gestion courante			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>95 607</b>	<b>80 587,29</b>	<b>87 607</b>
66111	Intérêts des emprunts, dettes	29 000	28 111,80	27 000
668	Autres charges financières			
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>29 000</b>	<b>28 111,80</b>	<b>27 000</b>
6714	Bourses et prix	1 000	54,30	1 000
673	Titres annulés (exercice antérieur)			18 130
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 000</b>	<b>54,30</b>	<b>19 130</b>
6811	Dot. amortissement immobilisations	3 000	2 000,00	10 561
<b>6817</b>	<b>Dotation aux provisions</b>			<b>2 000</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>10 920</b>	<b>10 919,89</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues fonctionnement</b>	<b>40 000</b>		<b>42 232</b>
<b>023</b>	<b>Virement investissement</b>	<b>160 000</b>		<b>213 943</b>
7391171	Atténuations de produits	1 000	626,00	1 000
	<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>845 410</b>	<b>493 019,28</b>	<b>912 973</b>

## BP 2017

		Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
70311	Concessions dans les cimetières	250	1 622,40	250
70312	Redevances taxes funéraires	200	1 785,00	200
70323	Redevance occupation domaine public Orange	1 500	1 828,22	1 500
7035	Droits de chasse et pêche	50	74,92	50
7083	Locations diverses : cantine et terrains		338,52	
70872	Remboursement de frais du budget assainissement	6 000	5 943,12	6 000
	<b>70 Vente de produits</b>	<b>8 000</b>	<b>11 592,18</b>	<b>8 000</b>
	<b>042 Opération d'ordre entre sections</b>			
7311	Taxes foncières et d'habitation	170 000	186 885,00	170 000
7321	Reversement TP par CCF	60 000	61 786,00	60 000
7328	Autres reversements de fiscalité		229,00	
7362	Taxe de séjour Hébergements	400	1 526,20	40
7381	<b>Taxe additionnelle droits de mutation</b>	<b>500</b>	<b>20 260,45</b>	<b>3 000</b>
7388	Autres taxes Taxe sur les terrains devenus constructibles		6 084,00	1 000
	73 Impôts et taxes	230 900	276 770,65	234 040
7411	Dotation de base des communes	50 000	77 086,00	50 000
74121	<b>Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction</b>	<b>5 000</b>	<b>19 083,00</b>	<b>15 000</b>
74718	Autres : Fonds amorçage rythmes scolaires	5 550	6 183,33	6 000
7473	<b>Subvention du département Voirie</b>		<b>18 130,00</b>	
74751	Participation autres groupements (fds concours)	40 000	54 876,00	50 000
748314	Dotation unique compensation TP		186,00	
74833	<b>Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle</b>			
74834	<b>Compensation de l'Etat : Taxe foncière</b>	<b>2 000</b>	<b>5 595,00</b>	<b>3 000</b>
74835	<b>Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation</b>	<b>2 000</b>	<b>3 510,00</b>	<b>3 000</b>
7488	Autres attributions et participations		3 510,26	
	74 Dotations, subventions	104 550	188 159,59	127 000
7551	<b>Excédent des budgets annexes à caractère administratif</b>			
752	Revenus des immeubles	17 000	25 103,51	18 000
758	<b>Produits divers de gestion courante</b> gaz régie salles SMACL	<b>2 000</b>	<b>10 800,98</b>	<b>5 000</b>
	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 000</b>	<b>35 904,49</b>	<b>23 000</b>
764	<b>Revenus valeurs mobilière de placement</b>			
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	15 000	27 091,31	
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	<b>013 Atténuations de charge</b>	<b>15 000</b>	<b>27 091,31</b>	<b>0</b>
7713	Libéralités reçues		50,00	
773	Mandats annulés		49,00	
	<b>77 Produits exceptionnels</b>		<b>99,00</b>	
002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement			
	<b>002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement</b>	<b>467 960</b>	<b>6 375,88</b>	<b>520 933</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>845 410</b>	<b>545 993,10</b>	<b>912 973</b>

## BP 2017 Dépenses Investissement

Article	Objet	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre</b>			
2051	Aide à la dénomination des rues et numérotation La Poste	4 020		<b>4020</b>
	Etude ruissellement	3 000		
2031	Frais d'études (COCA)	20 000	<b>15 360,00</b>	
<b>2031</b>	<b>Études diverses</b>	<b>27 020</b>		
2E+06	Réseaux Croix Blanche	15 000		13 500
2E+06	Ext. réseaux : Vizézy	5 000		4 500
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>20000</b>		<b>18000</b>
2111	Terrains nus			
2135	Volets	6 000		5 429
2138	Autres constructions École			223 000
2151	Voirie Ponts			64 000
2152	Panneaux signalisation + N° de maisons	21 000		30 000
	Travaux hall de la Mairie			10 000
	Participation démolition de la Cure			10 000
	Travaux toiture préau			10 000
21571	Tondeuse			10 000
21578	Débroussailleuse	17 000	2 000,00	
2158	Convecteurs classe maternelle	4 000		2 000
2184	Mobilier salle communale et école (chaises et bureaux)			4 000
2183	Matériel bureau (informatique téléphone)	8 000		5 764
2184	Mobilier bibliothèque	1 500	1 478,90	
2188	Equipement cuisine de la cantine	9 000	6 327,60	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>66500</b>	<b>9 806,50</b>	<b>374193</b>
2313-99	Ponts	64 000		
2315	Voiries diverses	95 200	71 801,04	
<b>2313</b>	<b>Immobilisation en cours Construction</b>	<b>159 200</b>	<b>71 801,04</b>	
165	Dépôts et cautionnements	2 000		
1641	Emprunts : Capital	46 546	46 545,48	49 000
<b>16</b>	<b>Emprunts</b>	<b>48 546</b>	<b>46 545,48</b>	<b>49000</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>22 411</b>		<b>18 759</b>
	<b>Total</b>	<b>343 677</b>	<b>143 513,02</b>	<b>463 972</b>

## BP 2017 Recettes Investissement

Article	Objet	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
001	<b>Solde d'exécution d'investissement reporté</b>	<b>166 357</b>		<b>78745</b>
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>160 000</b>		<b>213 943</b>
10 222	FC TVA	3 000	3 970,38	12 000
10 223	Taxe Locale d'Équipement			
10 226	Taxe d'aménagement	10 000	41 010,95	19 193
1 068	Excédent de fonctionnement reporté			
<b>10</b>	<b>Dotations Fonds divers et réserve</b>	<b>13 000</b>	<b>44 981,33</b>	<b>31 193</b>
	Coca	6 400		6 400
1323	Subvention voirie			18 130
				5 000
13251	Fonds de concours			
	Enveloppes cantonales (tondeuse)			
	Enveloppes cantonales (matériel)			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>6400</b>		<b>29530</b>
165	Cautions Appartements			
1641	Emprunts en unités monétaires			100 000
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			<b>100 000</b>
192	Plus-value salle communale			
2802	Amortissement PLU	360	359,83	
28041581	Amortissement dissimulation route de Montverdun	1 172	1 172,40	1 173
28041582	Amortissement subvention Équipement SIEL	5 372	5 372,18	5 372
281532	Réseau assainissement	2 831	2 831,00	2 831
28 051	Concessions et droits similaires : E Magnus Site	1 185	1 184,48	1 185
4818	Compte de régularisation			
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre section</b>	<b>10920</b>	<b>10 919,89</b>	<b>10561</b>
238	Avance sur commande immobilière corporelle			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total</b>	<b>356 677</b>	<b>55 901,22</b>	<b>463 972</b>

## BP 2017 Assainissement

### INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
<b>Dépenses</b>		<b>Prévu 2016</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Prévu 2017</b>
13912(040)	Opération d'ordre entre section	321	320,41	321
13913(040)	Opération d'ordre entre section	4 105	4104,70	4105
139111(040)		8 428	8428,00	8428
13918(040)		2 391	2391,20	2391
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre entre section</b>	<b>15 245</b>	<b>15244,31</b>	<b>15 245</b>
<b>1641</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>7 727</b>	<b>7726,72</b>	<b>8 105</b>
<b>2315</b>	<b>Travaux d'assainissement</b>	<b>231 020</b>	<b>8644,30</b>	<b>214 000</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>8 077</b>		<b>8 551</b>
	<b>Total</b>	<b>262069</b>	<b>31615,33</b>	<b>245901</b>
<b>Recettes</b>		<b>Prévu 2016</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Prévu 2017</b>
<b>001</b>	<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>164 175</b>		<b>159 230</b>
276	Autres créances immobilisées			
28031	Opérations d'ordre entre section			
<b>281532</b>	<b>Amortissement immobilisation</b>	<b>26 874</b>	<b>26670,17</b>	<b>26 671</b>
<b>021</b>	<b>Virement de fonctionnement</b>	<b>71 020</b>		<b>60 000</b>
2031	Frais d'étude réintégrés levé topo			
20	Immobilisations incorporelles			
	<b>Total</b>	<b>262069</b>	<b>26670,17</b>	<b>245901</b>



# BP 2017 Assainissement

## EXPLOITATION

Dépenses		Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
6061	Fournitures non stockables	10 000	3861,41	10 000
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1 000	228,31	1 000
61528	Entretien Réparation	10 000	266,69	9 400
61523	Réseaux		3648,00	5 000
61558	Autres biens mobiliers (entretien station)	100	3600,00	5 000
6156	Maintenance Altermap		417,36	500
6156	MAGE			600
6262	Frais de télécommunications	200	151,52	200
627	Services bancaires et assimilés	100	16,30	100
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>21 400</b>	<b>12189,59</b>	<b>31 800</b>
6541	Créances irrécouvrables	1 000		1 000
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 000</b>		<b>1 000</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 764	12943,72	12 570
66112	Intérêts courus non échus	2 500	-60,79	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>13 264</b>	<b>12882,93</b>	<b>12 570</b>
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	500		
<b>6742</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>500</b>		<b>10 000</b>
<b>6811</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>26 874</b>	<b>26670,17</b>	<b>26 671</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>2 000</b>		<b>4 045</b>
<b>023</b>	<b>Virement de fonctionnement</b>	<b>71 020</b>		<b>60 000</b>
<b>6215</b>	<b>Rémunération du personnel</b>	<b>6 000</b>	<b>5943,12</b>	<b>7 000</b>
6450	Charges de SS et de prévoyance			
	<b>Total</b>	<b>142058</b>	<b>57685,81</b>	<b>153086</b>
Recettes		Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
70611	Prestations de service : redevance	35 000	39869,90	35 000
704	Travaux de branchements	9 800	15400,00	8 000
002	Excédent	82 013		94 841
777(042)	Opérations d'ordre entre section	15 245	15244,31	15 245
778	Autres produits exceptionnels			
	<b>Total</b>	<b>142058</b>	<b>70514,21</b>	<b>153086</b>

## Défibrillateur de la Salle Communale

Une formation à l'utilisation du défibrillateur a été organisée samedi 11 juin animée par Pierre Berthet moniteur et pompier à Feurs et Aurélie Chavand, pompier aide-monitrice.

*« Apprendre à utiliser cet appareil est important pour vous, dans votre vie familiale, professionnelle, associative et sociale et pour tous les autres.*

*Le but est que vous soyez efficaces avant que les secours arrivent.*

*Il ne faut jamais oublier ces trois étapes clefs : ALERTER, MASSER, DEFIBRILLER. »*

### 1 - ALERTER LES SERVICES D'URGENCE

- Le SMUR ou SAMU par le 15
- La gendarmerie par le 17
- Les pompiers par le 18
- D'un portable, dans toute l'Europe par le 112

En priorité, faire le 15 qui avertit les autres services, ce qui permet de ne pas perdre de temps.

Les informations à donner sont : son nom, les circonstances de l'appel, les symptômes observés et le lieu de l'accident le plus précis possible.

Ne pas raccrocher son téléphone jusqu'à l'arrivée des secours et le mettre sur haut-parleur pour pouvoir reprendre la conversation le cas échéant.

*« En cas d'arrêt cardiaque il faut agir très vite. Chaque minute perdue est importante.*

*A partir de 5mn, on n'a plus que 50% de chances de sauver la victime. »*

Aller ou mieux envoyer quelqu'un chercher le défibrillateur placé contre le mur devant l'ancienne bibliothèque, entre les salles communales et des associations. Il peut être déplacé sur chaque site de la commune ou chez un particulier si nécessaire.

### 2 - MASSER

Avant de masser on doit faire quelques vérifications :

- S'assurer que la victime est inconsciente en lui posant une question simple.
- L'allonger au sol.
- Libérer si besoin les voies aériennes en basculant sa tête vers l'arrière.
- Vérifier sa respiration. Si au bout de 10 secondes elle ne respire pas il faut pratiquer le massage cardiaque.

Le massage cardiaque se fait en appuyant sur le sternum le corps découvert, avec le talon de la main en croisant les doigts des deux mains l'une sur l'autre, au rythme de 100 à 120 pulsations par minute 30 fois.

### 3 - DEFIBRILLER

- Le défibrillateur fonctionne avec une batterie au lithium. Il envoie un choc électrique.
- Il faut toujours faire les deux, ensemble en alternant massage et défibrillation.
- Le défibrillateur est rangé dans une housse de protection qui contient des compresses et un rasoir pour nettoyer la zone où placer les deux électrodes.
- La mise en route se fait en appuyant sur le bouton vert.
- On pose les deux électrodes, sur une peau propre et sèche, de part et d'autre du cœur selon le schéma figurant sur ceux-ci.
- Si la personne a un pace maker ou une chambre médicamenteuse, placer l'électrode 8 cm plus bas.
- Le défibrillateur « parle » tout en analysant l'état du cœur de la personne : ON SUIT LES CONSIGNES.

*« Grâce à ces actions : les secours à leur arrivée pourront agir dans les meilleures conditions possibles. »*

## Informations municipales

### Vos correspondants de presse

#### Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès

**Jacqueline COUTURIER**

Tél : 04.77.27.89.89

Mail : [couturier-jacqueline@wanadoo.fr](mailto:couturier-jacqueline@wanadoo.fr)  
(Pour tout événement familial contacter Jacqueline Couturier dans les 6 jours)

#### Pour PAYSANS de la LOIRE Et La Loire cette semaine

**Claudette DURON**

Tél : 04.77.27.80.19

#### Pour le Pays du Forez

**Frédéric CHALAND**

Tél : 06.31.39.32.52

### Plan d'adressage

Le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal adultes ont travaillé pour trouver des noms à toutes les voies de la commune.

Vous aurez un numéro de maison.

En partenariat avec les services de la Poste, une nouvelle adresse (voie et numéro) vous sera donnée à l'automne 2017.

Vous serez informés individuellement afin d'expliquer la démarche à suivre pour le changement d'adresse et les diverses formalités à accomplir

### Pour tout renseignement :

Mairie de Poncins

Lundi, mardi, vendredi : 15 H à 18 H

Jeudi : 15 H à 17 H

Tél : 04.77.27.80.09

Mail : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)

Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

### Internet à très haut débit

A l'automne 2017 une réunion d'information aura lieu à Poncins. Vous aurez tous les renseignements nécessaires pour les abonnements et les raccordements.

### Ruches

La déclaration annuelle de ruches (obligation) doit se faire du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.

Déclaration en ligne : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

### Ecobuage

Il est **interdit** de brûler à l'air libre des branches, des déchets etc.  
Les déchets verts ou autres doivent être emmenés à la **déchetterie** !

### Site de la Mairie

Le site de la commune de Poncins fonctionne bien. Parcourez-le afin d'obtenir des informations ou suivre l'actualité locale.

Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

Faites-nous part de vos remarques.

### Élèves de CM2 partant en 6ème

Lucas	Cheminal
Elsa	Darmet
Lola	Delefosse
Erinna	Ferré
Roman	Fouquet
Guilhem	Giraudet
Maxime	Mérigneux
Lolla	Mermillod-Martorina
Téo	Michaud
Victoria	Sallet
Théa	Sana-Delorme
Gabin	Vernet

### Ordures ménagères (rappel)

Continuez à bien trier vos déchets et à faire usage avec soin des différents bacs à votre disposition :

- Dans le **bac à couvercle jaune (obligatoire)**, les déchets papiers et cartons, cartonnets et briques en tout genre, boîtes de conserve, journaux, bouteilles plastiques,
- Les bouteilles en verre doivent être apportées aux bennes à verre.
- Un container à textile (Relais) est à votre disposition à côté de la benne à verre vers la Salle Communale

**Vous pouvez emmener à la nouvelle déchetterie (située sur la RD 1082 après Carrefour en direction de Montrond-les-Bains) tous les déchets volumineux et les encombrants.**

**On nous a signalé à maintes reprises que certains habitants de Poncins (qui ne respectent pas les consignes de tri) ne sont pas collectés. Pourtant, il s'agit d'un acte citoyen que tout le monde sait et « doit » faire, sinon c'est l'ensemble des administrés qui en supporte les conséquences !!!**



## Fête des mères et accueil des nouveaux poncinois

Prénom	Nom	Adresse	Enfant	Date
Jean Michel	POUGET	Les Bruyères	Elias	jeudi 26 mai 2016
Jean Michel	POUGET	Les Bruyères	Ethan	jeudi 26 mai 2016
Benjamin	DUSSER	Val du Lignon	Sacha	mardi 21 juin 2016
Nicolas	AUGUSTE	Le Bourg	Evy	vendredi 24 juin 2016
Cyril	TOURNEBIZE	Rampeau	Léa	dimanche 17 juillet 2016
Olivier	DELACROIX	La Tuilière	Nathan	lundi 18 juillet 2016
Jérôme	BERTRAND	Le Clos de l'Orme	Alicia	mercredi 20 juillet 2016
Brice	MAILLAVIN	Goincet	Antoine	jeudi 28 juillet 2016
Nicolas	GOYET	Les Varennes	Marie-Camille	vendredi 12 août 2016
Damien	BACHET	La Croix Blanche	Liya	samedi 13 août 2016
Benjamin	DUPRÉ	Vizézy	Jules	mercredi 24 août 2016
Cyrille	BLANCHARD	Rampeau	Lison	samedi 22 octobre 2016
Allan	PINOT	La Tuilière	Robin	mercredi 26 octobre 2016
Sébastien	BOULARAF	Les Rôtis	Lola	dimanche 11 décembre 2016
Jonathan	COLIN	Grataloup	Aïwenn	mercredi 21 décembre 2016
Jonathan	COLIN	Grataloup	Eywa	mercredi 21 décembre 2016
Jonathan	COLIN	Grataloup	Manao	mercredi 21 décembre 2016
Jérôme	DELSKI	Les Rôtis	Owain	jeudi 19 janvier 2017
Anthony	DURAND	Bruilolles	Matthew	samedi 21 janvier 2017
Grégory	GATTUSO	Bruilolles	Flavie	dimanche 22 janvier 2017
Olivier	TISSOT	Val du Lignon	Hugo	vendredi 3 février 2017
Stéphane	BARAY	La Tuilerie	Lou	lundi 20 mars 2017
Christian	ROYER	Bruilolles	Meryl	samedi 1 avril 2017
Raphaël	VIDAL	Le Clos de l'Orme	Liam	lundi 3 avril 2017
Romain	VILLARD	Goincet	Sasha	mercredi 3 mai 2017
Antoine	RAY	La Tuilière	Lizéa	samedi 3 juin 2017
Patrick	SINTUREL	Les Rôtis	Zakari	samedi 3 juin 2017
Romain	SOLEYMIEUX	Le Clos de l'Orme	Louane	lundi 5 juin 2017

Toutes les familles ayant eu un enfant depuis la **Fête des mères 2016** étaient invitées le **samedi 17 juin** à la cérémonie d'accueil, conjointement à celle des nouveaux poncinois.

**UNE COMPLEMENTAIRE SANTE MOINS CHERE POUR  
TOUS LES PONCINOIS AVEC UN SERVICE DE PROXIMITE!  
QUELLES SONT VOS ATTENTES ?**

Si vous souhaitez être contacté en cas de mise en place d'une mutuelle communale, merci de compléter ce questionnaire puis, à votre choix, de le déposer en mairie avant le **15 Septembre** au plus tard à l'adresse suivante :

**Mairie Le Bourg - 42110 PONCINS**

**NOM** :

**Prénom** :

**Adresse** :

**Tél** :

**Mail** :

**Disposez-vous d'une mutuelle ou d'une complémentaire santé ?**

OUI       NON

**Si oui, s'agit-il ?**

- D'une mutuelle ou d'une complémentaire santé que vous avez souscrite individuellement ?
- D'une mutuelle ou d'une complémentaire santé contractée par votre employeur ?
- De la CMU C ? (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
- De l'ACS (Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé)

**Si non, pour quelles raison(s) ?**

Trop cher       Pas nécessaire       Autres

**En cas de changement de mutuelle, merci d'indiquer les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier :**

(Plusieurs réponses sont possibles)

- Soins médicaux courants
- Soins optique/dentaire
- Hospitalisation
- Autres (Merci de préciser)

## MÉMENTO PRATIQUE

Mairie de Poncins		04.77.27.80.09
POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 69 66 35 00
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

### Médecins de FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	3 Place Félix Nigay	04.77.27.05.50
Dr Solenn	BONNET	5, Place de l'Aune	04.77.28.95.01
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr Nicolas	COSTA	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

### Infirmières à Poncins

Madame	Catherine	PEYRON	04.77.27.89.38
Madame	Karen	BOTTON	04.77.27.89.38





**Cérémonie du 19 mars 1962**



**ACP : sangria de la journée détente**



**Pétanque : challenge Pierre Joly**



**Armand et Daniel au désherbeur thermique**



**ACP : casse-croûte du concours de belote**





**René Reynaud Président de la FNACA**



**Foire : de beaux ovins**



**Pétanque : les vainqueurs**



**Au départ de Véronique Bernamont**



**Fête des voisins à la Tuilerie et à la Tuilière**